

Initiative Paix au Sahel (SPI)



TERMES DE REFERENCE

Consultation pour l'élaboration de curricula sur l'éducation à la paix en milieu scolaire

OUAGADOUGOU, BURKINA FASO

Juin 2023

Initiative Paix au Sahel (SPI)

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Burkina Faso traverse depuis plusieurs années, une crise sécuritaire et humanitaire marquée par un niveau de violence sans précédent. Depuis quelques années également, le système éducatif burkinabè est confronté à l'incivisme et à la violence. Ce milieu est devenu le lieu de commission de nombreux actes de violences (verbale, physique, morale et psychologique) dont la recrudescence inquiète tous les acteurs. A ce propos, le ministre de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, lors de la validation de la Stratégie nationale de Lutte contre la Drogue, la Toxicomanie et la Violence en milieu scolaire (SNLDTV) le 1er avril 2019, soulignait que « malgré les efforts consentis par le gouvernement, ces dernières années, les établissements scolaires sont le théâtre de mouvements sociaux, de grèves à répétition, de boycotts des activités pédagogiques et de la défiance de l'autorité de l'État ».

Face à cette réalité, il nous semble important de rappeler quelques réflexions qui soulignent le caractère hautement stratégique de l'éducation à la paix en milieu scolaire. Selon le Préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO, « *les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix* ». Or, il est difficile d'élever les défenses de la paix dans l'esprit de l'Homme lorsqu'il a grandi dans un environnement où il n'y a pas la culture de la paix. C'est pourquoi, Nelson MANDELA relevait à juste titre que « *L'éducation est votre arme la plus puissante pour changer le monde* ». Mahatma Gandhi ne dit pas autre chose lorsqu'il soutient : « *si nous voulons apprendre au monde la vraie paix et si nous désirons réellement faire la guerre à la guerre, il faudra commencer par les enfants.* » Epousant cette vision des choses, les commissions épiscopales, notamment celles de la pastorale sociale, se sont engagées dans l'éducation à la paix et au civisme en milieu scolaire. Elles ont surtout mis l'accent sur les établissements publics où le phénomène de la violence est le plus notable. Le plus souvent, ces établissements sont, en effet, les lieux d'où partent les mouvements violents affectant le milieu scolaire.

Au regard des expériences qu'elles ont vécues et faisant suite aux recommandations du Forum sur la Pastorale et la sécurité, elles ont décidé de faire de l'éducation à la paix et à la cohésion sociale un des quatre (4) axes de l'Initiative Paix au Sahel (SPI). Dans le cadre de cet axe, il s'agit de construire des communautés de paix et de cohésion sociale par l'éducation.

Pour ce faire, le SPI prévoit le développement de modules adaptés qui peuvent être insérés dans les curricula. Cela suppose que les modules répondent à la démarche pédagogique nécessaire et sont formulés selon le format requis par le Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN).

Initiative Paix au Sahel (SPI)

Avant l'élaboration des curricula, le SPI a tenu un atelier qui a permis de rassembler les différentes commissions de la pastorale sociale ainsi que des personnes ressources de l'Eglise afin de réfléchir sur une approche sensible aux conflits et sur les outils existants dans le domaine de l'éducation à la paix. Les résultats de cet atelier sont les matériaux sur la base desquels les curricula seront élaborés. Ces matériaux permettent de proposer des curricula, en priorité, pour le post -primaire (6^{ème} à la 3^{ème}).

Les présents termes de référence visent à donner plus de précision sur les conditions relatives au recrutement du Consultant chargé d'élaborer les curricula sur la base de la matière première qui lui a été remise.

II. Objectifs de l'étude

1. Objectif global

Elaborer des curricula d'éducation à la paix destinés aux élèves du post- primaire et adapté aux réalités de l'incivisme et de la violence en milieu scolaire.

2. Objectifs spécifiques de la mission

- Synthétiser les outils et approches existants en matière d'éducation à la paix et à la cohésion sociale, notamment ceux déjà utiliser par les commissions épiscopales de la pastorale sociale ;
- Sur la base de la synthèse, proposer des curricula constitués de modules répondant à la démarche pédagogique nécessaire et conformes au format requis par le Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (*MENAPLN*) ;
- Proposer un guide pour l'utilisation des curricula produits .

III. Méthodologie

Le consultant travaillera avec la DG-QEF/DCPR afin de décliner la méthodologie pour l'atteinte des résultats.

Cette méthodologie devra assurer une démarche inclusive et participative durant toute la mission. Il est attendu que les acteurs nationaux du SPI, les services techniques de l'Etat, les OSC œuvrant dans le domaine de l'éducation à la paix et à la cohésion sociale soient impliquées dans le processus.

Plus précisément, le consultant aura à travailler sur la base des résultats de l'atelier de réflexion sur l'approche sensible aux conflits et les outils des existants dans le domaine de l'éducation à la paix. Les acteurs stratégiques ci-dessus évoqués participeront à cet atelier.

Initiative Paix au Sahel (SPI)

Tout en capitalisant sur les expériences pertinentes des uns et des autres, le consultant devra faire quelques recherches documentaires complémentaires et réaliser quelques entretiens lui permettant de s'assurer qu'il est sur la bonne trajectoire pour atteindre les objectifs de manière efficace et efficiente.

IV. Déroulement

Il nous semble important de rappeler ces étapes importantes du processus d'élaboration des curricula :

❖ Rencontre de cadrage

La rencontre de cadrage permettra à la Commission épiscopale pour l'éducation catholique et l'équipe du SPI d'échanger avec le consultant sur les résultats attendus. Elle permettra par ailleurs de mettre à sa disposition tous les documents utiles pour la conduite de la mission.

❖ Participation à l'atelier de réflexion sur l'approche sensible aux conflits et les outils existants dans le domaine de l'éducation à la paix

Le consultant devra prendre part à cet atelier dont les résultats serviront de base pour la suite de sa mission.

❖ Entretiens avec des personnes ressources en matière d'éducation à la paix et en matière de curricula

Le consultant devra réaliser ces entretiens en complément à ce qu'il aura déjà recueilli pendant l'atelier de réflexion.

❖ Echanges avec la Commission épiscopale pour l'éducation catholique et l'équipe du SPI

A toutes les étapes de la procédure et tant que de besoin, le consultant est invité à échanger avec la Commission épiscopale pour l'éducation catholique et l'équipe du SPI, pour l'atteinte des meilleurs résultats. Cela permet également d'anticiper sur les difficultés éventuelles et de mutualiser les expériences.

❖ Production de la version provisoire du document

Le document provisoire permettra à l'équipe du SPI de disposer des grandes orientations et du format et d'anticiper sur la préparation de l'atelier de validation du document.

❖ Tenue d'un atelier de finalisation et de validation

L'atelier de finalisation et de validation regroupera les membres des sous-commissions nationales des programmes au niveau MENAPLN et d'autres acteurs stratégiques qui,

Initiative Paix au Sahel (SPI)

après avoir lus la version provisoire du document, feront leurs inputs. C'est en même temps une étape d'appropriation du document par les participants, au regard de la maîtrise qu'ils auront du contenu dudit document.

❖ Transmission du document finalisé

Il consultant devra transmettre le document finalisé en version physique et numérique à l'équipe du SPI.

V. Profil et mission du consultant.

Le Consultant doit répondre aux critères suivants :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau master ou plus en sciences sociales (sciences de l'éducation, sociologie, anthropologie, gestion des conflits, etc.).
- Avoir des expériences confirmées dans la gestion et/ou l'évaluation orientées dans la prévention/gestion de conflits ; connaissance solide des mécanismes (alternatifs) de résolution de conflits en milieu éducatif ;
- Justifier d'une expérience significative en matière d'élaboration de curricula ;
- Disposer d'une expérience avérée en matière d'interventions touchant aux acteurs du système éducatif ;
- Avoir une bonne connaissance des normes juridiques régissant le système éducatif au Burkina Faso est un atout.

VI. Les livrables

Les éléments suivants devront être fournis lors de l'exécution de la mission :

- Un plan de travail détaillé, avec des dates cibles et des résultats attendus identifiés et mis en évidence ;
- Les outils de collecte de données (entretiens) ;
- Deux exemplaires reliés et une copie électronique du rapport provisoire ;
- Deux exemplaires reliés et une copie électronique du rapport final après la validation.

Initiative Paix au Sahel (SPI)

VII. Modalités de soumission.

a. Composition du dossier de candidature :

Le Consultant doit fournir un dossier comportant :

Documents administratifs :

- Une lettre de motivation/soumission dûment signée et faisant ressortir les facteurs justifiant que le candidat est le plus indiqué pour la tâche ;
- Les CV et diplômes du consultant ;
- Un dossier fiscal, pour les cabinets, est nécessaire ;
- Les copies de tout autre document administratif jugé important ;

Documents techniques :

- Une note méthodologique présentant les rubriques suivantes : compréhension de la mission, commentaires et/ou propositions d'amélioration des termes de référence, méthodologie proposée pour atteindre les différents résultats attendus de la mission;
- Les précisions sur la méthodologie de travail préconisée, complétant ou précisant les présents termes de référence ;
- Un chronogramme prévisionnel des tâches pour la réalisation des différentes étapes de la prestation.

Dépôt des dossiers : les dossiers sont déposés sous pli fermé au siège du Secrétariat Général de la CJP-Burkina sis à Dagonoen dans l'enceinte du Centre Cardinal Paul Zoungrana, rue 2977 à l'attention de Monsieur le Secrétaire Général de la CJP-Burkina ou par mail à l'adresse suivante : cjpburkina@gmail.com avec cc à soubeigameli@yahoo.fr. Afin de prendre en compte votre candidature, l'objet du mail doit être intitulé : < Offre pour l'élaboration de curricula d'éducation à la paix en milieu scolaire >. Les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

Période de dépôt des dossiers : initialement prévu du 19 au 30 juin 2023, les dépôts sont prolongés jusqu'au 9 juillet 2023 pour les dossiers en ligne et 7 juillet 2023 à 15 heures 00 pour les dossiers physiques.

VIII. Durée de la mission

La durée de la consultation est prévue pour **35 jours**.

NB : L'enveloppe globale prévue pour cette consultation est de 1 593 400 Fcfa TTC.